VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Waechter, No 91623, et Succession de Mme Joseph Waetchter, No 78134, Consolidées--Cour Civile de District.

15 Actions du Fonds Capital de la Magic-Keller Soap Works, Ltd.; 1 Piano Ameublement de Salon, Ameublement de Chambre en Noyer, Table D. R. à extension et Chaises; Une paire de Dormeuses en diamants; Montre et Chaîne en or, Bague en diamant, Alliance en or, etc.

A L'ENCAN SUR LES LIEUX, 2218 CADIZ, coin Liberté, à 11 heures.

JEUDI, 9 JUIN 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dans l'affaire intitulée succession de Joseph Waechter dossier No 91 623 et succession de Mme Joseph Waechter, dossier No 78.134 consolidées ledit ordre daté et signé du 12 avril 1910 et adressé à J. L. Onorato encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique à 11 heures A. M., JEUDI le 9 juin 1910, sur les lieux No 2238 rue Cadiz coin Liberté tout les effets mobiliers décrits en les lignes ci-dessus.

Conditions—Comptant. J. L. ONORATO, Encanteur.
Frank McGloin, avocat. 910 rue Gravier.
29 mai—29—jun 5 9

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE "OLD LANDMARK"

CONNU COMME

COLOMBO'S HORSESHOING SHOP,

No 2214 Rue St-Philippe.

SUCCESSION DE LUIGI COLOMBO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 92,636.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 823 rue Union. Il sera vendu, MERCREDI, le 15 juin 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé du 9 mai 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St Philippe Dumaine Gayarré et Miro désigné comme lot No 4 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces et un tiers de ligne à la rue St Philippe vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond sur quatre-vingt douze pieds six pouces et trois quarts de lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Gayarré et quatre-vingt-douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant d'un établissement pour ferrer les chevaux et résilence, et sont connues comme le No 2214 rue St Philippe.

Acquis par le défunt Louis Columbus (ou Luigi Colombo) de la Firemen's Building Association par acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté du 15 mai 1892, livre des transferts 142, folio 540.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1910 et pour toutes les certificats. Lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant U. Marmont Jr. notaire, et doit déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication immédiatement entre les mains de l'encanteur et assurer la propriété en faveur du porteur du billet hypothécaire.

J. G. M. Hornor, avocat.
15 mai—15 22 29—jun 5 12 15

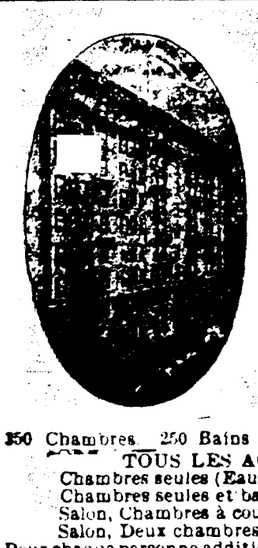

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le veritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecriver pour demander Livret.
PRIX SPECIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo
Royal Hotel, Hamilton, Ont.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

13 uls—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de terrains dans le Septième District.

Succession de Henrietta Landfried, épouse de Gustave A. Liambias.

No 93,551 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CO.—A. A. FREED, Encanteur, MERCREDI le 6 juillet 1910 à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 2 juin 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

10 certains lots de terre avec les améliorations qui y trouvent situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 249 borné par les rues Hillary, Cohn, Adams et Hickory, désignés par les lettres A, B, C, D, H, I, J, K, 23 et 24, les lots A, B, C, D sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Cohn sur cent cinq pieds entre lignes parallèles; le lot D formant l'encoignure des rues Hillary et Cohn. Les lots H, I, J, K sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Hickory sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot H formant l'encoignure et mesure chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Hickory sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 étant plus près et étendant à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Hickory et Hillary.

Conditions—Comptant; l'acquéreur doit assumer les taxes de 1910 et de payer pour l'acte de vente pardevant George C. Walshe, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

5 juin—5 12 19 26—juil 3 6

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE, 2811 rue DEUXIEME

SUCCESSION DE JAMES PATTERSON.

No 92,947—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—

MARDI, LE 5 JUILLET 1910,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 1er juin 1910 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Première, Clara et Willow désigné par le numéro sept d'après un plan par Louis H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de Michael Gernon, un notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant en mesure américaine, trente-deux (32) pieds six (6) pouces de face à la rue Deuxième sur cent vingt-six (126) pieds six (6) pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit de un an la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénendo et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1910 et ne jouir des revenus qu'après l'acceptation du titre, l'acte de vente devant être passé pardevant Alvin K. Hébert, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

4 juin—4 12 19 26—juil 3 5

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double Productif,

1215 et 1217 Rue Port,

Entre les Rues Marais et Urquhart, Entouré de Tous les Agrements,

Succession de August Bunck.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C. No 93.138.

Il sera vendu à l'encère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 5 juillet 1910, par JAS A. BRENNAN ET FILLE Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 mai 1910, et signé en Cour ouverte le 1er juin 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux lots de terre désignés par les Nos 27 et 28 dans l'ilet borné par les rues Morales, St Ferdinand Urquhart et Port, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, le 24 décembre 1844 déposé parmi les registres de Jules Mossy, et mesurant chacun en mesure américaine, vingt huit [28] pieds six [6] pouces de face à la rue Port sur cent trente et un [131] pieds six [6] pouces et deux [2] lignes de profondeur entre lignes parallèles moins une étendue de vingt deux [22] pieds en largeur en façade à la rue Port sur cent trente et un pieds [131] six [6] pouces et deux [2] lignes de profondeur sur le côté des dits lots le plus près de la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 1215 1217 rue Port, contenant 3 chambres dans le corps du cottage et cuisine dans la bâtisse du fond, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en un et deux ans, les paiements différés devant porter intérêt, de la date de l'adjudication au taux de huit pour cent par an jusqu'au paiement et devant être représentés par billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. Les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du montant de l'adjudication; l'acte de vente pardevant E. P. Foisy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 5 12 19 26—juil 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage sans Limite

COTTAGE SIMPLE RETIRE

541 Rue Joséphine, entre Rousseau et St-Thomas.

Francis Michael Culligan, autrement connu comme Francis M. Hausner, vs Mme Annie Culligan, veuve de William Longmergan et als.

Cour Civile de District—Division A.— No 92,989

Il sera vendu à l'encère publique, JEUDI, 30 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 mai 1910 et lu et signé en Cour ouverte le 24 mai 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et St-Thomas, désigné par le No 6 sur un plan dressé par Lewis Bringier, voyer général, daté du 10 février 1834, et déposé comme plan No 21 en le livre des plans No 1 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure vingt-sept (27) pieds six (6) pouces de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de quatre pieds dix pouces de largeur en commun audit lot et autres.

Conditions—Comptant, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur aussi bien que tous les certificats requis pour la vente. L'acte de vente pardevant Wm H. Byrnes, Jr, notaire; dix pour cent le dépôt au moment de l'adjudication en les mains de l'encanteur.

28 mai—29—juin 5 12 19 26 28 30

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie Wise, épouse de Joseph Bergman.

No 92,784, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "B".

Propriété Foncière Commerciale de Choix,

Située dans le Cœur du District du Commerce de Gros,

No 401-03-05 rue Magasin, coin Natchez, près de la Nouvelle Bâtisse de Poste, de la Bâtisse du Board of Trade, vis-à-vis des Bureaux du Southern Pacific et à une courte distance de la rue du Canal,

Jolie Maison de Résidence Simple et Moderne,

A deux Etages, avec Pelouse,

5222 rue Perrier, entre Bellecastle et Dufossat.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 28 juin 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte, le 19me jour de mai 1910, et signé en cour ouverte le 25me jour de mai 1910, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire susdite et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite:

1° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés, s'étendant et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp, Natchez et Poydras et désignés comme terrains Nos un et deux, sur un plan déposé en l'étude de Stark, notaire, ledit lot No un mesurant dix-neuf pieds cinq pouces de façade rue Magazine, soixante-dix pieds neuf pouces de façade rue Natchez et soixante dix pieds de profondeur sur le côté du lot No deux, et vingt sept pieds trois pouces dans le fond, et lot No deux est contigu au lot No un et mesure dix-neuf pieds six pouces de façade rue Magazine, sur soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite est une bâtisse en briques à trois étages, désignée par le No municipal 401-03-05 rue Magasin coin Natchez et est louée jusqu'au 30 septembre 1910 au prix de $150 par mois.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No trois cent dix (310) (ancienne nomenclature No 44 du faubourg Avart), borné par les rues Perrier, Colisée (ci-devant Paquemine), Bellecastle et Dufossat, lequel morceau de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coin des rues Perrier et Bellecastle mesurant au pied américain quarante-cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et se compose de tout le terrain désigné par le No seize, et de la moitié du terrain qui y touche désigné par le No dix-sept, sur un plan de William Forshey, voyer déposé comme plan neuf en l'étude de C. Courtès Ledreyere ancien notaire de cette ville et annexé sur un devis en date du vingt-un mars 1868 fait par Edgar Billé député voyer et annexé à un acte de vente pardevant J. M. Queyrouze, notaire, le 13 novembre 1904. Les dite terrains ayant chacun trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds dix pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles d'après le dit plan et devis.

Cette propriété comprend une moderne maison de résidence simple à deux étages, contenant salle de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie devant, 4 chambres à coucher, chambre à bain, placards, corridor à l'arrière, auvent et tout le confort moderne et est désignée par le No Municipal 5222 rue Perrier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en paiements égaux représentés par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de leur date jusqu'à paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur. L'acquéreur faisant assurer les bâtisses et améliorations pour le montant du crédit et transférera la dite police au détenteur des billets hypothécaires; l'acte de vente contenant la clause de non-aliénation et vente sans évaluation et cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets hypothécaires et toutes les clauses usuelles contenues dans l'acte de vente et lien du vendeur et d'hypothèque. L'acquéreur assumant en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1910 et fera un dépôt entre les mains des encanteurs au moment de la vente de dix (10 0/0) pour cent du prix d'achat et n'aura droit aux loyers qu'à partir de la date de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt ne portant pas d'intérêt.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

27 mai—27 29—juin 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve George Faehnle et als vs les Mineurs Pfaefflin.

No 91,892, Cour Civile de District, Division "C".

VENTE EN PARTAGE

Excellent Cottage Simple avec Magnifiques Terrains,

1804 rue Octavia, coin de la rue Danoel (vis-à-vis du Parc Danoel).

Joli Cottage Simple, 5515 rue Danoel

Excellent Site pour Bâtir, rue Saratoga, entre les rues Octavia et Joseph, mesurant 30x154.

A l'Encan, JEUDI, le 23 Juin, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 23 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 19 mai 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots ou portions de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 489, borné par les rues Octavia, Danoel, autrefois Rempart), Joseph et Saratoga, d'après un devis de Edgar Pilié voyer daté du 4 mars 1910 et mesurant comme suit, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, formant le coin des rues Octavia et Danoel, et mesurant 120 pieds de face à la rue Octavia sur 90 pieds de profondeur et façade à la rue Danoel. Cette propriété est un cottage simple contenant vestibule de réception, 7 chambres, grande galerie, soubassement avec 4 chambres, toutes planchéiées, dans la cour il y a hangar, etc.

2. Un certain lot ou portion de terre de cela, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant mesurant 30 pieds de face à la rue Danoel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec galerie sur le devant, vestibule sur le côté, 4 chambres, cuisine, hangar, etc., et est désigné par le No 5515 rue Danoel.

3. Un certain lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga, sur une profondeur de 154 pieds 3 pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, lequel dit lot ou portion de terre sont pris de et forment parti des lots originaux No sept, huit, neuf, dix et onze.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou acquéreurs à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur avec les clauses usuelles de pénalité et cinq pour cent d'honoraires d'avocats, etc. Les améliorations ci-dessus devant être assurées par les acquéreurs et les polices devant être transférées au porteur des billets avec toutes et autres causes de sécurité les acquéreurs devant assumer les taxes de 1910, et de faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jas J. Wonlfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

M. D. Dimitry avocat.
14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

IN RE D'ECHAUX & McEWEN LUMBER COMPANY.

No 80,623—Cour Civile de District—Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echaux & McEwen Lumber Company, s'étendant sur deux lots de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consistant de scierie de bois de charpente et machines, les bâtisses des bureaux et les hangars pour bois de charpente etc

MARDI, le 14 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 14 juin 1910 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 18me jour de mars 1910, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle ou Marx, Heaton et Pear, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un Planing Mill machine, chandières et bureau séparé.

2. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Pear et Marks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant d'hangars, écurie, hangars pour bois de charpente et maison pour gardien plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré le 22 novembre 1906.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à terme de un et deux ans à sept pour cent par an d'intérêt, garanti par lien et privilège sur la propriété en ceci vendu, avec toutes les causes usuelles de sécurités. Les taxes de 1910 devront être assumées par l'acquéreur. L'acquéreur aussi doit payer pour tout certificat nécessaire, incluant les recherches de taxes et certificats des Cours des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs

Gustave Lemle et Meyer S. Dreifus avocats pour le demandeur.

Benjamin Orr, Dart, Kernan & Dart, et F. W. Sherman, avocats pour le demandeur.

Fourth National Bank and Trust Co., Receveurs.

1 mai—11 15 22 29—juin 5 12 14

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

mars—

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés du Quatrième District

COTTAGE SIMPLE

Avec Deux Etages dans le Fond

No 1653 rue Religieuse

Entre les rues Market et St-James

RESIDENCE SIMPLE

A Deux Etages

No 1661 rue Religieuse

Entre les rues Market et St-James.

COTTAGE SIMPLE

No 2111 rue Annonciation

Entre les rues Jackson et Joséphine.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2117-19 rue Annonciation

Entre l'avenue Jackson et la rue Joséphine.

JEUDI, le 7 Juillet 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Catherine Bergin, Veuve de Charles Petit.

No 81,264 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E".

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido JEUDI, le 7 juillet, 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre en Cour ouverte le 12 mai 1910 et signé en Cour ouverte le 18 mai 1910, et par ordre supplémentaire en date et signé le 1er juin 1910 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 86 de cette ville, borné par les rues Religieuse, St-James, St Thomas et Market, marqués M et N sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mai 1910, d'après lequel lesdits lots sont contigus et le lot M mesure trente-deux pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Religieuse sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot N mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Religieuse sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur aussi entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot M, consistent en une résidence simple à deux étages retirée du trottoir; en bois et couverte en ardoises, contenant environ 5 chambres, etc., dans le fond il y a une bâtisse à deux étages, contenant 4 chambres. Dans la cour il y a hangar, citerne, etc., et portant le numéro municipal 1661 rue Religieuse.

Les améliorations sur le lot N, consistent en un cottage simple retiré du trottoir ayant deux étages dans le fond et contenant 5 chambres. Dans la cour, il y a citerne, hangar, cheminon pour voiture, etc., et portant le numéro municipal 1653 rue Religieuse.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 101 de cette ville, borné par la rue Annonciation, l'avenue Jackson, les rues Laurel et Joséphine désignés comme lots R et S sur un devis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mai 1910, d'après lequel le lot R mesure trente deux pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; et ledit lot S mesure trente-et-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits deux lots R et S sont contigus.

Les améliorations sur le lot R consistent en un cottage double retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant et contenant de chaque côté 6 chambres, buveau, citerne, etc., et portant les numéros municipaux 2117-2119 rue Annonciation.

Les améliorations sur le lot S, consistent en un cottage simple, avec chemin pour voiture, et contient 5 chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, etc., et porte le numéro municipal 2111 rue Annonciation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, représentée par deux billets de lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, payables respectivement en un et deux ans après date, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et d'hypothèque, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé le jour de l'adjudication et ne doit pas porter d'intérêt.

L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer les taxes de 1910.

Les actes de vente pardevant Bussière Rouen notaire, aux frais des acquéreur

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

Frank McGloin F. F. Tassier, Arthur Landry Jno P. Sullivan, avocats.
5 juin—5 12 19 26—juil 4 5 6 7

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

(9) Lots de Valeur dans le 6ème District

Formant le coin des rues State et Annonciation,

L'Ilet Tchoupitoulas et Eléonore,

Près des Chars, Ecoles, Marchés, etc.

JEUDI, le 30 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de C. Irwin Dunn, Dossier No 93,086, daté et signé du 27 mai 1910, et adressé à E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur l'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 juin 1910, la propriété ci-après décrite, lot par lot d'après l'ordre.

Neuf certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Bloomingdale dudit district, dans l'ilet No 5, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levee), Annonciation (autrefois Preston), State et la ligne divisant Bloomingdale du faubourg Huntville, désignés par les Nos onze à dix-neuf inclusivement et d'après un devis annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S. Beck ancien notaire en cette ville, le 10 août 1888; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit à savoir:

Les lots Nos onze à quinze, inclusivement, sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue State sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur. Le lot No quinze forme l'encoignure des rues Annonciation et State, et les lots Nos seize à dix-neuf, inclusivement, contigus respectivement et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, le lot No dix-neuf formant l'encoignure des rues Annonciation et la ligne de division du faubourg Huntville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur en un et deux ans, avec sept pour cent par an d'intérêt, payable annuellement; l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, l'acquéreur devant aussi payer toutes les taxes, successées pour l'année 1910, et les actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passés pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Carrell, Henderson & Carrell, avocats
29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

DE

(4)

Terrains désirables dans le Sixième District pour Bâtir.

Rue Jena, coin Liberté.

Entre rue Franklin et Cadiz

20 Actions du fonds capital de la Central Manufacturing Co.

JEUDI, le 23 juin 1910 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Mme S. C. I. Dick vs Mme L. A. Arzenhoffer et Als

No 92 498 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 23 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en cour ouverte le 13 mai 1910 et signé en cour ouverte le 19 mai 1910, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Liberté (autrefois Green), St. Franklin, Jena et Cadiz, désigné comme ilet 97, sur un plan de C. F. Zimple, voyer, daté du 18 mars 1834, annexé à un acte de vente passé pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville et connu comme Ilet No 543 sur un plan de H. C. Brown voyer, daté du 2 août 1895. Lesdits lots sont désignés par les nos 7, 8, 9 et 10 et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds, 5 pouces et quatre lignes de profondeur, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Liberté et Jena.

2° Vingt actions du fonds capital de la Central Manufacturing and Lumber Co représentées par certificat No huit.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et payer pour tous certificats requis pour la vente. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0/0 comptant déposés au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur
806 rue Perdido.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 20 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE PROPRIETE A ALGER.

Cottage double retiré No 218-20 avenue Pacifique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Cottage double retiré, No 1015-17 rue Thayer entre les rues Pacifique et Atlantique.

Les terrains de choix pour bâtir avec améliorations rue Thayer, encoignure de la rue Pacifique, l'ilet avenues Pelican et rue Atlantique.

JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mary Johnson et al vs Rose L. Johnson.
No 92,616—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 9 mai 1910, et lu et signé en Cour ouverte le 13 mars 1910, par Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'